

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EPOXY "EAU POTABLE"

Numéro du produit RE008

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif à deux composants à base d'époxy.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Général Maintenance Industries  
21 rue de l'Orgeval  
77120 Coulommiers  
Tel: 01.64.03.50.50  
Fax: 01.64.03.50.67

Personne à contacter reglementation@gmisa.fr

1.1. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA / INRS 01.45.42.59.59

**SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélangeClassification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xi; R36/38. R52/53, R43

Santé humaine

Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Irritant pour les yeux et la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

### EPOXY « EAU POTABLE »

#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

Contient EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ),  
2,4,6- TRIS(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

## Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 2.3. Autres dangers

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

AMORPHOUS SODA LIME GLASS	10-20%
Numéro CAS: 65997-17-3 Numéro CE: 266-046-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488048-29	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Non classé.	-
EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )	10-20%
Numéro CAS: 25068-38-6 Numéro CE: 500-033-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-XXXX	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Skin Irrit. 2 - H315	R43 Xi;R36/38 N;R51/53
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	
2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL	1-5%
Numéro CAS: 90-72-2 Numéro CE: 202-013-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119560597-27-XXXX	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22 Xi;R36/38
Skin Corr. 1B - H314	
Skin Sens. 1B - H317	
COPPER	1-5%
Numéro CAS: 7440-50-8 Numéro CE: 231-159-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480154-42-XXXX	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Aquatic Chronic 2 - H411	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Inhalation

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## Ingestion

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

## Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.

## Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## Inhalation

Aucun symptôme particulier connu.

## Ingestion

Peut provoquer une gêne.

## Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

## Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

## Moyens d'extinction inappropriés

NE PAS utiliser d'eau si possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Dangers particuliers

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

## Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

## Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

## Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Méthodes de nettoyage

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

## Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Précautions d'utilisations

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Précautions de stockage

Aucune précaution particulière n'est nécessaire pour le stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôleValeurs limites d'exposition professionnelle

## AMORPHOUS SODA LIME GLASS

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1 mg/m<sup>3</sup>

## COPPER

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,2 mg/m<sup>3</sup> fumées

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 mg/m<sup>3</sup> poussières

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup> poussières

en Cu

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ) (CAS: 25068-38-6)

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.25 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.25 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg/jour Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg/jour REACH dossier d'information
PNEC	- Eau douce; 0.006 mg/l - Eau de mer; 0.0006 mg/l - rejet intermittent; 0.018 mg/l - STP; 10 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.996 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0996 mg/kg - Sol; 0.196 mg/kg REACH dossier d'information

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL (CAS: 90-72-2)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.31 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 0.084 mg/l - Eau de mer; 0.0084 mg/l - rejet intermittent; 0.84 mg/l - STP; 0.2 mg/l

COPPER (CAS: 7440-50-8)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 20 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 137 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 273 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- Eau douce; 7.8 µg/L - Eau de mer; 5.2 µg/L - Station d'épuration des eaux usées; 230 µg/L - Sédiments (eau douce); 87 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 676 mg/kg - Sol; 65 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

## Equipements de protection



## Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

## Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux.

## Protection des mains

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

Porter des gants de protection.

Mesures d'hygiène

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

---

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

---

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Solide. Pâte colorée.

Couleur

Marron-rouge. Beige.

Odeur

Caractéristique.

Seuil olfactif

Indéterminé.

pH

Non applicable.

Point de fusion

Non applicable.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>35°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

>100°C

Taux d'évaporation

Non applicable.

Facteur d'évaporation

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz)

Indéterminé.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Indéterminé.

Pression de vapeur

<500 Pa @ 20°C

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

### EPOXY « EAU POTABLE »

Densité de vapeur

Non applicable.

Densité relative

~ 2

Densité apparente

Non applicable.

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau

Coefficient de partage

Indéterminé.

Température d'auto-inflammabilité

Indéterminé.

Température de décomposition

Indéterminé.

Viscosité

Non applicable.

Propriétés explosives

Non applicable.

#### 9.2. Autres informations

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Acides. Amines.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

### EPOXY « EAU POTABLE »

#### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

17,241.37931034

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisant.

Ingestion

Peut provoquer une gêne.

Contact cutané

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire

Irritation des yeux et des muqueuses.

Voie d'exposition

Contact avec la peau et/ou les yeux.

#### Informations toxicologiques sur les composants

##### EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

11,400

Espèces

Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

1200

Espèces

Rat

##### 2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

#### Toxicité aiguë - orale

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

2,169

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

500.0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

1

Espèces

Rat

---

**SECTION 12: Informations écologiques**

---

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: 2 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, 48 heures: 1.8 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

EC50, 72 heures: 11 mg/l, Algues d'eau douce EC50, 96 heures: 220 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 0.3 mg/l, Daphnia magna

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: 180 - 240 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) LC50, 96 heures: 175 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )

Biodégradation

- : 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composantsEPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )

Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. BCF: 100 - 3000,

Coefficient de partage

log Pow: 3.242 Valeur estimée

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau. Le produit n'est pas volatile. Semi-mobile.

Informations écologiques sur les composantsEPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )

Mobilité

Semi-mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption

Sol - Koc: 1800 - 4400 @ °C Valeur estimée

Constante de Henry

4.93E-05 Pa m<sup>3</sup>/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composantsEPOXY RESIN (Number average MW <= 700 )

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

### EPOXY « EAU POTABLE »

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## EPOXY « EAU POTABLE »

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

---

**SECTION 15: Informations réglementaires**

---

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

---

**SECTION 16: Autres informations**

---

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 19/05/2014

Révision 1

Numéro de FDS 20399

Phrases de risque dans leur intégralité

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions de danger dans leur intégralité

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE selon le règlement (CE) n° 1907/2006

### EPOXY « EAU POTABLE »

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.